



Le Conseil de la municipalité de Saint-Lucien siège en séance ordinaire en date du 13 janvier 2025, à 19h30 au bureau municipal situé au 5250, 7^e Rang à Saint-Lucien.

1. MOT DE BIENVENUE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 5.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2024**
 - 5.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2024**
 - 5.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2024 DE 19H30**
 - 5.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2024 DE 20H00**
6. FINANCES
 - 6.1 AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**
7. ADMINISTRATION
 - 7.1 AUTORISATION DE REDIGER LES NOUVEAUX CONTRATS DE TRAVAIL DES EMPLOYES MUNICIPAUX**
 - 7.2 AUTORISATION DE PUBLIER UNE OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE COORDONNATEUR AUX LOISIRS ET AUX COMMUNICATIONS**
 - 7.3 RÉOLUTION SUR LA DESSERTE CELLULAIRE AU QUÉBEC**
8. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE
9. TRANSPORT ET VOIRIE
10. HYGIÈNE DU MILIEU
11. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME
12. URBANISME
 - Sans sujet
13. SUBVENTION
14. VARIA
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE